

Ecole Intercommunale P.U CORDIER

Objet : Rentrée septembre 2020

Aux parents de CM1 et CM2

Bonjour à tous,

Mme Jacquet-Morel et moi-même sommes ravies d'accueillir vos enfants pour cette nouvelle rentrée malgré le changement temporaire de locaux.

La rentrée de mardi 1<sup>er</sup> septembre aura lieu au 13 rue de l'église, dans l'ancienne école publique à partir de 8h20.

Les horaires d'école restent inchangés :  
à savoir lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h45 – 16h15

L'accueil commence 10 minutes avant l'entrée en classes : soit 8h20 et 13h35

Vous trouverez en pièces jointes :

- les horaires des bus (attention, suivant les effectifs, des ajustements pourront être effectués) ;
- un flyer sanitaire à lire avec vos enfants ;
- le protocole sanitaire de l'école ;
- la liste de fournitures scolaires des deux classes.

Voici en outre d'autres informations qui pourront vous être utiles :

-Courriel de l'école : [ecole.amancey@ac-besancon.fr](mailto:ecole.amancey@ac-besancon.fr)

-Blog à visiter : [elem-cordier-amancey.ac-besancon.fr](http://elem-cordier-amancey.ac-besancon.fr)

-La cantine et le périscolaire sont gérés par les AFR dont la directrice est Mme Coralie Ménétrier Lorsque vous souhaitez inscrire ou désinscrire votre enfant à l'un de ces services, vous devez contacter Mme Ménétrier et non les enseignantes. (03.81.58.86.56 ou 06.73.50.25.13)  
ou utiliser l'adresse électronique : [al.amancey@famillesrurales.org](mailto:al.amancey@famillesrurales.org)

-Titre de transport : les formulaires de demandes de titres ainsi que les conditions d'attribution sont en ligne sur le site [www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr) rubrique transports scolaires. Les formulaires sont à remplir en ligne.

Dès mardi, vous serez destinataires de la fiche de renseignement de vos enfants. Vérifiez les informations pré-remplies, complétez-la et modifiez-la en rouge si besoin.  
N'oubliez pas de fournir une attestation d'assurance scolaire : l'école a besoin des deux garanties : **la responsabilité civile et l'individuelle accident.**

Si vous accompagnez vos enfants le jour de la rentrée, nous vous prions de porter un masque.

Enfin, je vous rappelle que ma journée de décharge est le mardi. Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Cordialement,

La directrice  
A. Vermot-Desroches